

LE BUDGET 2017

Malgré la baisse des contributions de l'État au budget communal, Nîmes maintient le cap d'un budget stable sans augmentation d'impôts. La Ville fait le choix de la modération de la dette et des dépenses courantes pour ménager encore cette année une forte capacité d'investissement.

Des recettes* en baisse

Dotations de l'État

En 2017, les communes absorbent une nouvelle baisse de 1 milliard d'euros des dotations de l'Etat. Nîmes est également concernée (-2,3 Millions) même si les mécanismes de péréquation auxquels elle prétend, compte tenu de ses quartiers classés prioritaires, viennent en partie la compenser. Néanmoins, cette péréquation ne saurait couvrir l'ensemble des enjeux nécessaires à la redynamisation de ces quartiers et de la Ville dans son ensemble.

Impôts locaux- ménages

Inchangés depuis 2001, les taux des taxes locales ne sont pas augmentés par la Ville. En revanche, l'Etat applique une légère hausse des bases liée à l'inflation de 0,4 %. Grâce à une politique active d'urbanisation, le nombre de ménages s'accroît et le niveau des recettes fiscales reste dynamique, ce qui permet de compenser le manque à gagner correspondant à la baisse des impôts sur les ordures ménagères appliquée depuis 2015, soit 6 M d'euros par an.

Subventions d'autres institutions

Soutenir ses investissements grâce à la participation de collectivités partenaires est le résultat d'un travail actif de recherche de subventions. Qu'il s'agisse du Musée de la Romanité, de la Restauration des Arènes, des travaux de performance énergétique, dans les quartiers, les soutiens sont recherchés aux niveaux local, régional, national et même européen. Leur montant en progression témoigne de l'adhésion suscitée par les projets initiés par la Ville.



Tarifs des services municipaux

Révisés pour être plus simples, lisibles et justes, les tarifs appliqués par la Ville restent dans la moyenne basse des villes de même taille. Après la révision des tarifs de places de marchés, les commerçants du centre-ville seront concernés à leur tour par une nouvelle grille de tarifs optimisée pour l'occupation du domaine public.

* Les principales recettes sont présentées ici

326 M€
Budget communal

23,8 M€
Budget annexe cadereau

Des dépenses équilibrées

Des investissements élevés

Parce qu'investir c'est préparer l'avenir, la ligne de conduite fixée par la Municipalité ne varie pas : priorité aux investissements. Infrastructures, nouveaux équipements, requalification ou aménagement de nouveaux de quartiers contribuent à améliorer la vie quotidienne de tous et pour longtemps.

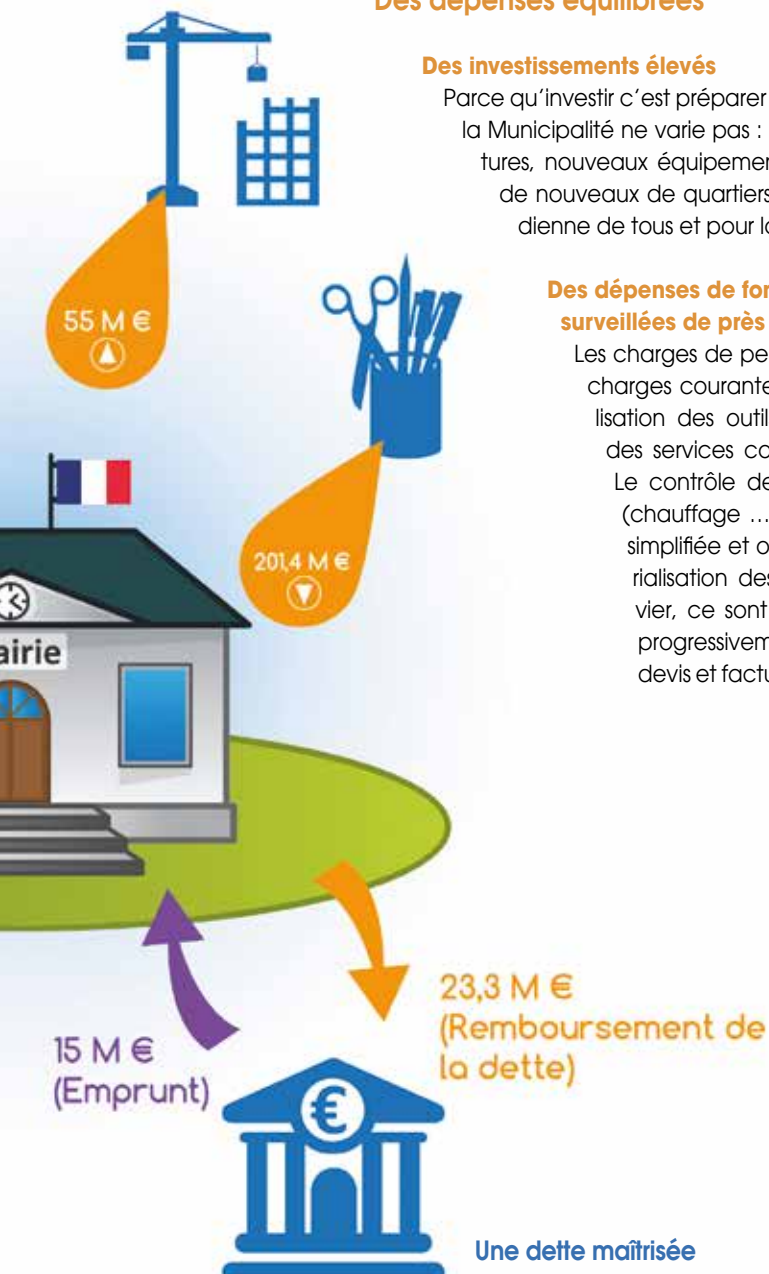
Des dépenses de fonctionnement surveillées de près

Les charges de personnel sont contenues, le niveau des charges courantes revu à la baisse grâce à la mutualisation des outils (pool de véhicules, regroupement des services communaux sur des sites communs...). Le contrôle des fluides et diverses consommations (chauffage ...) en temps réel, permet une analyse simplifiée et optimisée de ces charges. La dématérialisation des procédures s'accélère. Depuis janvier, ce sont les procédures comptables qui sont progressivement accomplies par informatique : devis et factures papier n'auront bientôt plus cours.

Autofinancement

Un signe de bonne santé

La bonne santé financière d'une collectivité se mesure à sa capacité d'épargner sur le montant de ses recettes annuelles pour financer ses investissements annuels. Cette année, l'autofinancement de Nîmes progresse de 33 % et s'élève à 36,6 M€, soit le double des emprunts qui seront contractés en 2017 !



La Ville a profité des taux d'emprunts bas pour renégocier de nombreux prêts. Elle rembourse chaque année plus de capital qu'elle ne contracte d'emprunt nouveau, ce qui fait baisser le niveau de ses intérêts d'emprunt et soulage ses dépenses de fonctionnement. De plus, compte tenu de ses projets innovants en performance énergétique, elle bénéficie désormais d'emprunts à taux nul de la Caisse des Dépôts. Sa capacité de désendettement est de 7,6 ans, soit dans la moyenne. Ses frais financiers baissent de 11 % et le niveau de la dette est passé de 210 M à 201 M en 2015 en 2016.